



UNHCR

APPEL GLOBAL 2015 ACTUALISATION

MYANMAR



| Aperçu |

Environnement opérationnel

- De nouveaux déplacements ont été observés en 2014 avec la poursuite des affrontements entre l'armée nationale du Myanmar et des groupes non étatiques dans l'État de Kachin et au nord de l'État de Shan.
- Le HCR fait partie de l'intervention interinstitutions face aux déplacements internes dans l'État de Kachin et dans le nord de l'État de Shan, ainsi que dans l'État de Rakhine, qui répond aux besoins de plus de 240 000 déplacés internes.
- Dans l'État de Kachin, le Gouvernement limite l'accès des agences humanitaires aux sites des déplacés internes et les organisations d'aide doivent demander l'autorisation d'entrer dans les zones qui ne sont pas sous contrôle gouvernemental.
- Dans l'État de Rakhine, la capacité des institutions humanitaires à prodiguer une assistance a été gravement restreinte par

Présence prévue

Nombre de bureaux	12
Total personnel	201
Effectif international	30
Effectif national	68
JEA	3
Autres	100

Le plan 2015 en bref*

1,5 million	Personnes relevant de la compétence du HCR
67,8 millions dollars E.-U.	Besoins financiers globaux
240 000	Déplacés internes assistés par le biais d'une réponse interinstitutions dans les États de Rakhine et Kachin
810 000	Personnes sans citoyenneté

* Tous les chiffres sur les personnes relevant de la compétence du HCR se réfèrent à des projections pour la fin 2015 réalisées à partir d'informations disponibles au moment de la planification (mi-2014).

le contexte politique, alors que les conditions des déplacés internes se détériorent. Dans ce même État, plus de 800 000 personnes sont dépourvues de nationalité, en plus d'autres groupes potentiellement à risque dans d'autres régions du Myanmar.

- Le HCR assiste 230 000 déplacés internes vivant dans des situations de déplacement prolongées dans des communautés choisies du sud-est du Myanmar.

- Dans le sud-est du pays, le HCR suit également les retours de réfugiés à petite échelle depuis les camps temporaires installés le long de la frontière thaïlandaise, où près de 120 000 réfugiés originaires du Myanmar sont accueillis, et se prépare à des mouvements de rapatriement de plus grande envergure. Avec les négociations sur un cessez-le-feu engagées en 2014, les perspectives de retour pourraient s'accroître, même si les conditions d'un rapatriement demeurent périlleuses.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principaux groupes de personnes relevant de la compétence du HCR au Myanmar en 2015 comprennent des personnes dépourvues de citoyenneté, des déplacés internes, des réfugiés, des rapatriés et des communautés hôtes.

En 2012, la violence dans l'État de Rakhine a forcé près de 140 000 personnes à abandonner leur foyer. La majorité vivent dans des camps de déplacés internes désignés par le Gouvernement près de la capitale de l'État, Sittwe, et dans des municipalités avoisinantes.

Plus de 100 000 déplacés internes se trouvant dans l'État de Kachin et au nord de l'État de Shan ont besoin d'une assistance humanitaire suivie. Ils vivent dans des camps dans les deux zones contrôlées par le Gouvernement et dans des zones sous le contrôle d'acteurs non étatiques.

Le HCR apporte également une aide aux plus de 810 000 personnes sans citoyenneté au Myanmar.

Dans le sud-est du Myanmar, le HCR épaula les communautés accueillant les quelque 230 000 déplacés internes vivant là où l'Organisation est opérationnelle.

Le Haut Commissariat se prépare aussi au retour potentiel de près de 120 000 réfugiés originaires du Myanmar qui vivent actuellement dans des camps temporaires en Thaïlande. Il prévoit d'en soutenir environ 20 000 en 2015, même si les conditions du retour ne sont pas encore suffisantes pour appuyer un rapatriement librement consenti organisé.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janv. 2015		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés rapatriés arrivés pendant l'année	Myanmar	10 050	5 000	40 500	20 000
Déplacés internes	Myanmar	587 000	312 000	514 000	264 000
Apparentés déplacés internes	Myanmar	35 000	35 000	35 000	35 000
Déplacés internes de retour pendant l'année	Myanmar	55 000	30 000	78 000	53 000
Apatrides	Apatrides	810 000	60 000	810 000	40 000
Total		1 497 050	442 000	1 477 500	412 000

| Réponse |

Besoins et stratégies

Des nombres importants de déplacés internes dans les États de Kachin et de Rakhine continuent de vivre dans des camps. Le HCR est le chef de file du secteur pour la protection. Dans le cadre de la réponse interinstitutions, il dirige également le module des abris, de la coordination des camps et de la gestion des camps, ainsi que celui des articles non alimentaires.

Dans l'État de Rakhine, l'espace humanitaire est sévèrement limité et les activités de secours essentiels se sont heurtées à de graves difficultés. La situation de la plupart des déplacés internes s'est détériorée en 2014, particulièrement la couverture sanitaire et les distributions d'articles non alimentaires. Au début de 2014, les locaux et entrepôts des Nations Unies et de la plupart des ONG internationales ont été attaqués et saccagés.

À plusieurs reprises, la réponse interinstitutions dans l'État de Rakhine a insisté sur la nécessité de solutions durables

pour les déplacés internes. Actuellement, le Gouvernement continue d'appliquer une politique qui prévoit la séparation physique des communautés en conflit, ce qui limite les efforts de réconciliation ou l'espace pour soutenir la coexistence.

Plus de 100 000 déplacés internes vivent dans l'État de Kachin et au nord de l'État de Shan. En 2014, la poursuite des affrontements entre l'armée nationale du Myanmar et les acteurs non étatiques dans l'État de Kachin et dans le nord de l'État de Shan a provoqué de nouveaux déplacements et rendu nécessaire une intervention d'urgence. La réponse interinstitutions dépend du Gouvernement du Myanmar qui doit autoriser les organismes à avoir accès aux déplacés internes dans les zones sous le contrôle de l'Organisation pour l'indépendance kachin (KIO). Par conséquent, seules des missions ponctuelles sont entreprises dans ces régions, ce qui limite les interventions.

En 2015, le HCR poursuivra ses activités de protection et apportera un soutien en matière d'abris, d'activités de coordination des camps et de gestion des camps, et de besoins en articles non alimentaires pour les États de

Kachin et de Rakhine. L'ampleur du soutien offert dépendra de l'évolution de la situation dans les zones d'opération, particulièrement de l'accès aux populations.

Dans le sud-est du Myanmar, le HCR continue d'assurer le suivi des retours pour identifier la destination des réfugiés qui regagnent le Myanmar. Le but est de dessiner un profil des

zones où les interventions pourront être planifiées si l'échelle des retours s'accroît, ce qui permettrait à l'Organisation de répondre une fois que les retours spontanés augmenteront. La planification des retours est en cours, avec notamment des consultations avec les réfugiés originaires du Myanmar sur la frontière thaïlandaise.

Objectifs et cibles prioritaires en 2015

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2015.

À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (**Activités prévues**) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (**Cible globale en 2015**) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (**Écart potentiel**). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources

qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (**Domaine prioritaire**). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2015 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS			
Abris et infrastructures construits, améliorés et entretenus			
Les abris temporaires construits en 2013, conçus pour durer jusqu'à ce que des solutions durables puissent être trouvées, se détériorent rapidement dans l'État de Rakhine. Peu de progrès ont été accomplis pour résoudre les tensions entourant le conflit intercommunautaire en 2012 et la séparation physique des communautés se poursuit. Les activités de construction, de réparation et d'entretien d'abris feront probablement partie du soutien du HCR au Gouvernement du Myanmar en 2015, au titre du module des abris. Dans l'État de Kachin et au nord de l'État de Shan, les déplacements supplémentaires de 2014 ont aggravé le déficit en abris, avec toujours des besoins en hébergements temporaires et d'urgence. Néanmoins, le HCR espère que des possibilités de solutions durables permettront d'avancer dans la définition de normes pour les abris permanents.			
Nombre d'abris permanents/à long terme fournis	Communautés touchées par les déplacements dans l'ensemble du pays	1 200	1 150
	Communautés touchées par les déplacements dans l'État de Rakhine	400	350

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
DIRECTION, COORDINATION ET PARTENARIATS			
Gestion et coordination des camps affinées et améliorées			
Le soutien à la coordination et la gestion des camps est essentiel pour garantir des interventions efficaces de tous les acteurs humanitaires au niveau des sites dans les situations de déplacement interne à Rakhine et Kachin. La coordination et la gestion des camps dans l'État de Kachin doivent être élargies pour englober davantage de sites de déplacement qui n'ont pas été couverts en 2014. Dans l'État de Rakhine, la coordination et la gestion des sites de déplacement interne doivent être renforcées. Le module de la coordination et la gestion des camps soutient les frais de fonctionnement des camps, l'entretien des abris et autres infrastructures communes, les chargés de liaison dans les camps et il encourage la participation des déplacés internes à la coordination. Les activités faciliteront la protection communautaire, dans l'attente de solutions durables.			
Mesure dans laquelle les rôles et responsabilités des gestionnaires des camps et des prestataires de services dans les camps ont été définis, acceptés et documentés	Communautés touchées par les déplacements dans l'ensemble du pays	70%	20%
	Communautés touchées par les déplacements dans l'État de Rakhine	80%	20%
SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION			
Le risque de violence sexuelle et sexiste est réduit et la qualité de la réponse relevée			
Le HCR et le FNUAP continuent d'investir pour renforcer les mécanismes d'aiguillage des victimes de la violence sexuelle et sexiste, ainsi que pour former les partenaires clés, les acteurs gouvernementaux et autres et les sensibiliser à ces actes. En 2014, des incidents de violence sexuelle et sexiste ont été signalés dans les États de Rakhine et Kachin.			
Le nombre insuffisant de prestataires de services psychologiques, sociaux et médicaux, ainsi que la réticence des victimes à demander des services juridiques et autres par crainte de répercussions communautaires, représentent des difficultés.			
Mesure dans laquelle la communauté est active dans la prévention de la violence sexuelle et sexiste et la protection axée sur les victimes	Communautés touchées par les déplacements dans l'ensemble du pays	30%	Domaine prioritaire
	Communautés touchées par les déplacements dans l'État de Rakhine	60%	Domaine prioritaire
MOBILISATION COMMUNAUTAIRE CONSOLIDÉE ET ÉLARGIE			
La coexistence pacifique avec les communautés locales est encouragée			
On estime que plus de 800 000 personnes dépourvues de citoyenneté vivent dans l'État de Rakhine, la majorité dans le nord. En raison de cette absence de citoyenneté, leur accès aux services est limité. Les tensions résultant des violences intercommunautaires dans l'État de Rakhine demeurent évidentes. Le HCR a aidé les communautés à travailler ensemble par le biais de projets destinés à favoriser la coexistence, qui se poursuivront en 2015.			
Nombre de projets de coexistence pacifique mis en œuvre	Personnes dépourvues de nationalité	20	17
PROCESSUS DE PROTECTION ET DOCUMENTS ADÉQUATS			
Niveau de documents individuels relevé			
Si les conditions ne sont pas encore propices au rapatriement des réfugiés, on observe des signes de retours spontanés en petit nombre. Le HCR prépare une réponse, au cas où ces retours augmenteraient en 2015. Il est peu probable que les réfugiés disposeront de documents à jour et ils auront besoin d'une assistance pour se procurer de nouveaux papiers, mesure essentielle pour avoir accès aux services et rétablir pleinement leur présence au Myanmar.			
Nombre de document d'identité délivrés aux personnes relevant de la compétence du HCR	Réfugiés rapatriés	20 000	20 000

| Mise en œuvre |

Coordination

Si ses principaux partenaires au Myanmar demeureront le ministère de l'Immigration et de la population et le ministère du Progrès des zones frontalières, des ethnies nationales et des questions de développement, le HCR participe également activement à l'Équipe humanitaire dans le pays. Dans les États de Kachin et Rakhine, il continuera

de diriger le secteur de la protection et sera le chef de file des modules des abris, des articles non alimentaires ainsi que de la coordination des camps et de la gestion des camps. Le HCR dirige également le secteur de la protection au niveau national, qui comprend des institutions des Nations Unies, des ONG internationales et plusieurs autres organismes, notamment des organisations nationales, et il s'emploie à faire connaître les problèmes relatifs à la protection, afin de permettre une réponse efficace.

Partenaires

Partenaires d'exécution

ONG :

Bridge Asia Japan, Community and Family Services International, Conseil danois pour les réfugiés, Fédération luthérienne mondiale, Kachin Baptist Convention, Karuna Myanmar Social Services – Bhamo, Karuna Myanmar Social Services – Myitkyina, Malteser Hilfsdienst – Allemagne, Marie Stopes International, Première Urgence – Aide Médicale Internationale, Shalom (Nyein) Foundation, Société de la Croix-Rouge du Myanmar

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Ministère de l'Immigration et de la population, Ministère de la Protection sociale, des secours et de la réinstallation, Ministère du Progrès des zones frontalières, des ethnies nationales et des questions de développement

ONG :

Action contre la faim, Comité international de secours, Conseil norvégien pour les réfugiés, *International Medical Corps, Médecins Sans Frontières – Pays-Bas et Suisse, Metta Development Foundation, Oxfam, Relief International, Solidarités Internationales, Trócaire, World Vision*

Autres :

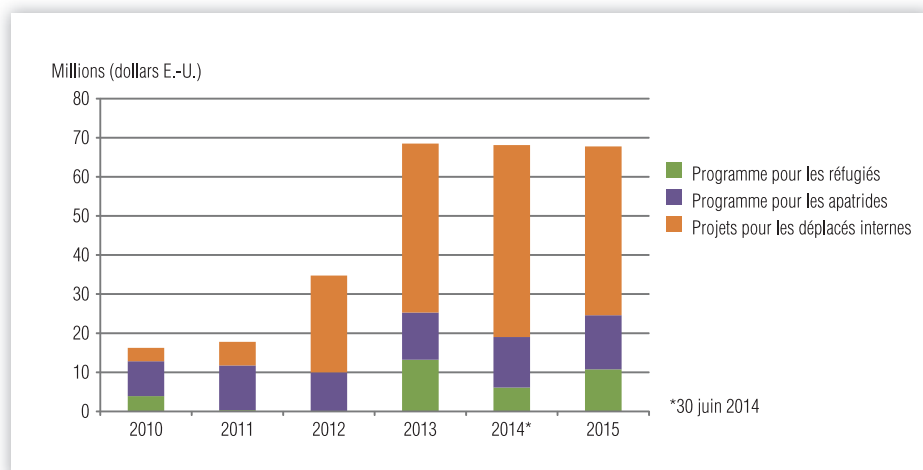
BCAH, Cabinet d'avocats PEACE, CICR, FNUAP, *Myanmar Relief Foundation, OIM, OMS, Organisation internationale de droit du développement, PAM, PNUD, UNICEF*

| Informations financières |

Le budget de l'opération du HCR au Myanmar augmente depuis 2012, année au cours de laquelle le cessez-le-feu entre l'armée du Myanmar et la KIO a été violé.

L'intérêt accru que le retour suscite chez les réfugiés exige des estimations budgétaires qui couvrent les éventuelles activités, si les conditions étaient jugées propices. Un soutien financier substantiel pourrait être requis en 2015 pour prendre en charge la réparation et l'entretien des abris dans les États de Rakhine et Kachin. Compte tenu de ce qui précède, le budget 2015 pour le Myanmar est fixé à 67,8 millions de dollars E.-U.

Budget pour le Myanmar | 2010–2015



Budget 2015 pour le Myanmar | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Budget révisé 2014 (30 juin 2014)	6 095 294	12 940 291	49 073 119	68 108 703
Environnement de protection favorable				
Droit et politique générale	0	367 365	775 258	1 142 623
Institutions administratives et pratiques	0	0	215 639	215 639
Accès à l'assistance juridique et recours	180 000	593 683	0	773 683
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	310 366	738 355	1 048 721
Sous-total	180 000	1 271 413	1 729 252	3 180 666
Processus de protection et documents adéquats				
Identification des cas d'apatridie	0	540 731	0	540 731
Enregistrement et établissement de profils	0	0	239 277	239 277
Documents individuels	1 000 000	0	151 019	1 151 019
Enregistrement et document d'état civil	0	3 190 549	94 232	3 284 780
Sous-total	1 000 000	3 731 280	484 528	5 215 807
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	777 683	2 659 105	3 436 788
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	150 000	205 366	1 482 343	1 837 709
Protection des enfants	50 000	0	0	50 000
Sous-total	200 000	983 049	4 141 449	5 324 497
Besoins de base et services essentiels				
Santé	0	1 015 948	0	1 015 948
Santé procréative et services liés au VIH	0	238 418	0	238 418
Eau	250 000	0	1 198 704	1 448 704
Assainissement et hygiène	600 000	0	0	600 000
Abris et infrastructure	3 371 411	0	11 730 326	15 101 737
Articles ménagers et articles de base	1 400 000	375 366	5 733 547	7 508 913
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	0	812 366	866 078	1 678 444
Éducation	0	1 118 258	0	1 118 258
Sous-total	5 621 411	3 560 355	19 528 655	28 710 421
Autonomisation et autogestion communautaires				
Mobilisation communautaire	0	444 818	869 801	1 314 619
Coexistence avec les communautés locales	600 000	976 357	2 387 439	3 963 796
Autosuffisance et moyens d'existence	2 850 000	790 376	1 986 486	5 626 861
Sous-total	3 450 000	2 211 550	5 243 726	10 905 276
Solutions durables				
Retour volontaire	155 000	0	4 590 305	4 745 305
Réintégration	35 000	0	0	35 000
Sous-total	190 000	0	4 590 305	4 780 305
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	15 000	0	166 362	181 362
Gestion et coordination des camps	0	0	3 023 055	3 023 055
Sous-total	15 000	0	3 189 417	3 204 417
Appui à la logistique et aux opérations				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	50 000	669 066	1 533 281	2 252 347
Gestion des opérations, coordination et appui	40 000	1 421 372	2 737 619	4 198 991
Sous-total	90 000	2 090 437	4 270 900	6 451 338
Budget total 2015	10 746 411	13 848 084	43 178 231	67 772 726